

HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)

"RECHERCHE"

RÉMUNÉRATION

Pourcentage maximum appliqué sur le prix d'achat

MONTANT DE L'ACQUISITION	LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS A BÂTIR	CESSIONS DE BAIL			
Jusqu'à 0 à 150.000€	6.00% Maximum	6.00% Maximum	6.00% Maximum	%	%	%	%
				%	%	%	%
Jusqu'à 150.001€ à 300.000€	5.00% Maximum	5.00% Maximum	5.00% Maximum	%	%	%	%
				%	%	%	%
Jusqu'à plus de 300.001€	4.00% Maximum	4.00% Maximum	4.00% Maximum	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%	%

CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre. →

L'ACQUEREUR

HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)

"VENTES"

RÉMUNÉRATION

Pourcentage maximum appliqué sur le prix de vente

MONTANT DE LA VENTE	LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS A BÂTIR	CESSIONS DE BAIL			
Jusqu'à 0 à 150.000€	7.00% Maximum	7.00% Maximum	7.00% Maximum	%	%	%	%
				%	%	%	%
Jusqu'à 150.001€ à 300.000€	6.00% Maximum	6.00% Maximum	6.00% Maximum	%	%	%	%
				%	%	%	%
Jusqu'à plus de 300.001€	5.00% Maximum	5.00% Maximum	5.00% Maximum	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%	%

CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre. →

LE VENDEUR